ASSOCIATION CANADIENNE DES AUTOMOBILISTES

DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE INTERNATIONAL

IMPORTANT: Seuls les détenteurs d'un permis de conduire valide et sans restriction délivré par une province canadienne, agés d'au moins 18 ans, peuvent obtenir un permis de conduire international. Sont donc exclus les détenteurs d'un permis temporaire (ou d'apprentissage) et ceux à qui on a retiré le permis. Le PCI est valable pour un an à compter de la date de délivrance et ne s'applique à aucune catégorie de véhicules dont le permis canadien actuel n'autorise pas la conduite. Le PCI canadien n'est pas valide au Canada. Veuillez joindre deux photos passeport signées, la somme de 25,00 $ CAN en devises canadiennes et votre permis de conduire canadien.

No. du PCI ☐☐☐☐☐☐☐☐☐ -- Délivré pour catégories Date _____

1. M./Mme

☐☐☐☐☐☐☐☐☐